

Avec ces cartes, c'est un départ



Visa Infinite* Voyages^{mc}



Visa Platine Voyages



Visa Classique II



Visa Or RBC Récompenses



Visa Or Privilège



Visa Classique RBC Récompenses



Visa Platine Privilège



Visa Classique II pour étudiant

Échangez vos points **RBC Récompenses**[®] instantanément ou servez-vous de votre carte **Visa*** **RBC Banque Royale**[®] et recevez jusqu'à **3 points RBC Récompenses SUPPLÉMENTAIRES** par dollar[†] en réservant auprès d'une agence canadienne de Carlson Wagonlit Voyages

Forfaits, croisières et circuits Club Vacances CWT

Assurance voyage RBC

Autres vacances

Tous les billets d'avion, dépenses de voiture et d'hôtel prépayés

(Jusqu'à concurrence de 500 points par billet d'avion)

Offres promotionnelles occasionnelles

2 supplémentaires par dollar

2 supplémentaires par dollar

1 supplémentaire par dollar

1 supplémentaire par dollar

3 supplémentaires par dollar

Les points sont remis sur toutes les réservations de voyage payées à l'aide d'un des modes de paiements suivants :

► Une carte Visa* RBC Banque Royale[®] admissible aux points RBC Récompenses

► Chèques-cadeaux RBC Récompenses

► Points RBC Récompenses échangés instantanément à l'agence



® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisées sous licence. *Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence. † L'offre ne s'applique qu'aux cartes Visa* RBC Banque Royale[®] qui permettent d'accumuler des points RBC Récompenses. Les points accordés s'ajoutent aux points RBC Récompenses habituellement offerts par RBC pour les achats, et sont versés 4 à 6 semaines après votre voyage. Jusqu'à 500 points supplémentaires peuvent être accordés sur les achats de billets d'avion. Les taxes, les frais de service ou les suppléments ne donnent pas droit à des points. Les réservations des produits des fournisseurs non privilégiés pourraient ne pas être admissibles aux points. Les achats effectués suivant les termes des conventions des déplacements des entreprises clientes de CWT ne sont pas admissibles aux points supplémentaires.